



Propriétaire ne veut pas changer WC + veut clef boîte au lettre

Par ayting69

Bonjour,

Tout d'abord je tiens à remercier par avance la ou les personnes qui répondront à ma demande, ayant conscience que vous faites cela bénévolement.

J'habite en collocation, nos WC ont une évacuation médiocre (Nous avons fait un test, nous avons jeter 2 feuilles de papier toilette, il a fallu tirer 2 fois la chasse pour qu'elles s'évacuent)

Cela donne donc un gaspillage d'eau monstrueux en plus de l'inconfort que cela procure (tirer 3/4 fois la chasse parfois est très énervant)

Nous en avons fait part à notre propriétaire, qui nous a répondu que "c'est comme ça je peux rien faire"

Pouvons nous l'obliger à changer ces WC ?

Egalement question complémentaire, il nous a dit vouloir un double des clef de la boîte au lettre car il a laissé l'adresse de son entreprise chez nous, pouvons nous lui refuser ?

Encore merci par avance.

Par osram

Bonjour,

Egalement question complémentaire, il nous a dit vouloir un double des clef de la boîte au lettre car il a laissé l'adresse de son entreprise chez nous, pouvons nous lui refuser ?

Absolument, vous êtes chez vous, votre adresse et la boîte aux lettres vous appartiennent et vous n'avez pas à lui remettre une clé.

Qu'il fasse suivre son courrier ou qu'il change son adresse.

Par janus2

Bonjour,

En fait, cela dépend du bail. Vous dites être en colocation, mais avez-vous un seul bail pour le logement avec plusieurs preneurs ou chaque colocataire a un bail pour sa chambre avec accès aux parties communes ? Dans le second cas, le bailleur peut s'être gardé un accès à la boîte aux lettres...

Par Henriri

Hello !

Ayting pour ce qui est du problème de chasse du WC, êtes-vous sûr que c'est la chasse elle-même qui soit peu efficace ? Ne serait-ce pas plutôt un problème d'évacuation au débit insuffisant pour je ne sais quelle raison qui en limiterait l'effet ? D'ailleurs le problème se pose-t-il depuis votre entrée dans les lieux ou est apparu plus tard ?

En tout cas commencez par une lettre recommandée avec accusé de réception lui signalant officiellement le problème et demandant donc de le régler dans les meilleurs délais. Puis et sur cette base si votre propriétaire ne donne pas suite à votre demande renseignez-vous sur auprès de l'ANIL : [url=https://www.anil.org]https://www.anil.org[/url]

A+